



Montreuil (93), le vendredi 5 janvier 2018

Marche silencieuse pour Mariama K. Hommage aux femmes victimes de violences en Seine-Saint-Denis

La famille de Mariama K, décédée dans la nuit de vendredi à samedi sous les coups de son mari, la ville de Montreuil, l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, SOS Femmes 93, la Maison des Femmes-Thérèse Clerc et l'OPHM s'associent et appellent à une marche silencieuse pour lui rendre hommage et dénoncer les violences faites aux femmes.

Mariama avait 32 ans. Elle était mère d'une petite fille âgée de 2 ans. Montreuilloise, elle vivait à la cité de l'Amitié, dans le quartier Branly-Boissière. Elle a été battue, puis défenestrée du 4ème étage par son mari. Celui-ci a été immédiatement arrêté, puis incarcéré.

Ce crime, a profondément choqué et bouleversé Montreuil, notamment les habitants du quartier où elle vivait. Certains ont tenté de lui porter secours au moment du drame, et depuis samedi dernier, c'est un large mouvement de solidarité qui a vu le jour pour soutenir et aider la famille de Mariama.

Nous, élu-e-s locaux, professionnel-les, membres d'associations de lutte contre les violences, citoyen-ne-s, toutes et tous, nous sommes concerné-e-s et agissons ensemble pour faire reculer les violences faites aux femmes en Seine-Saint-Denis.

**POUR REFUSER L'INACCEPTABLE ET RENDRE HOMMAGE A MARIAMA K.
ET A TOUTES LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES**

**nous vous donnons rendez-vous
le mercredi 10 janvier 2018 à 16h30 (départ à 17h)
au 118 avenue du Président Salvador Allende à Montreuil
pour une marche silencieuse jusqu'à l'Hôtel de Ville.**

Ce meurtre met en lumière, une fois encore, le grave danger qui pèse sur les femmes victimes de violences conjugales, qu'elles soient physiques ou psychologiques. Ces violences tuent chaque année plus de 120 femmes dans notre pays.

Des moyens de protection existent. Le téléphone portable d'alerte pour les femmes victimes de violences en grave danger a déjà sauvé des vies. L'ordonnance de protection permet aux femmes et à leurs enfants d'être protégés, notamment grâce à l'interdiction pour les hommes violents d'entrer en contact avec elles. Permanences locales d'accueil, d'écoute ou juridiques, de nombreux dispositifs de soutien et d'accompagnement existent également, mais il est urgent de mieux les faire connaître aux femmes victimes de violences pour qu'elles soient soutenues, orientées et accompagnées vers une sortie définitive de leur situation.

Contact :

**Ville de Montreuil : Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26
Observatoire départemental des violences envers les femmes : 01 43 93 41 95 / eronai@cg93.fr**